

H 6 21

M. Emile Brubeu.

244-75

482

leu

B

1084

so. 1

NOTE

sur

LA CONFORMATION PARTICULIÈRE
DE LA TÊTE

OBSERVÉE DANS LE LIMOUSIN

PAR

ÉMILE BLANCHARD

DOCTEUR EN MÉDECINE

LICENCIÉ EN DROIT

—
CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE FRANCE. — LIMOGES
—

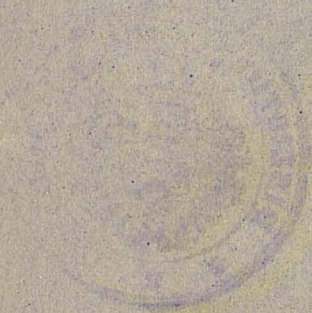
LIMOGES

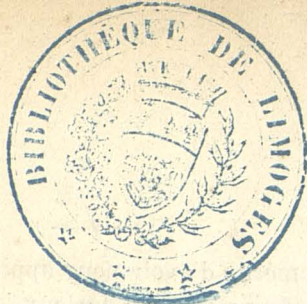
IMPRIMERIE DE CHAPOULAUD FRÈRES

1859



the 18





NOTE

sur

LA CONFORMATION PARTICULIÈRE DE LA TÊTE

OBSERVÉE DANS LE LIMOUSIN

MESSIEURS,

De toutes les questions inscrites à notre programme, la 44^e, *De la forme particulière de la tête observée dans le Limousin*, est, ce me semble, une de celles qui doivent offrir le plus d'intérêt. Sans cesser, en effet, d'être une question scientifique, elle est, de plus que les autres, une question de localité. A ce double titre, mais au second surtout, le fruit de quelques recherches bibliographiques que j'avais entreprises m'a paru devoir être intéressant, et les considérations qui s'y rattachent, dignes de vous être présentées : nous ne devons pas oublier, au sein du Congrès scientifique de France, que nous sommes, avant tout, enfants du Limousin.

Quelle que soit la valeur scientifique de ces recherches et de ces considérations, cette note aura du

moins le mérite d'avoir pour appui et de mettre en relief un document très-curieux, d'une authenticité incontestable. Veuillez, Messieurs, rappeler vos souvenirs classiques : ce sont des vers latins que je vous demande la permission de vous lire.

Le collège des jésuites, dont le lycée impérial de nos jours occupe les bâtiments, était très-florissant, à Limoges, vers la fin du règne de Louis XIII. C'est vers cette époque que fut composé par le R. P. Pierre Josset, de la compagnie de Jésus, professeur de rhétorique en notre ville, un long et très-beau poème, en vingt-deux chants, intitulé *Rhetorice*. C'est un traité complet de rhétorique. Pour ne parler que de ce qui a trait à la question ci-dessus énoncée, je vous dirai seulement, Messieurs, que, dans la première partie de son ouvrage, l'auteur s'occupe beaucoup de l'éducation physique de l'enfant dont il doit faire plus tard un orateur. Il le devance même au seuil de cette vie, et sa sollicitude va s'intéresser à lui jusque dans le sein de sa mère, à laquelle il donne des conseils pour tout le cours de sa grossesse (1).

(1) En sa qualité de compatriote, notre poète a droit, il me semble, à de longues citations : voici le morceau dans son entier :

« At fœcunda parens, ubi prole tumescere ventrem
Sentiet, et fetus utero latitare viriles,
Sæpius orabit, crebrasque ad sidera voces
Effundet : « Da, magne Pater, da surgere prolem
» Facundam, et cœlo rores insperge disertos.
» Tu potes argutas infantum effingere voces,
» Ignitasque poli de vertice mittere linguas.
» Stilla tuæ vel sola fluat virtutis in illam,
» Et sat erit. Tum, quippe cadit velut humor in herbas,

Mais je passe, et j'arrive à ce qui, dans ce premier livre, *De prima futuri oratoris ætatula*, intéresse plus spécialement le sujet qui nous occupe :

« Le terme est venu : l'enfant va naître. Prépare-

» Ut matutini veniunt in gramina rores ,
» Proles erunt ita verba meæ cum pectora tangent .
» Ergo ades , et cœlo divinum infunde favorem . »
» Sepe etiam altarum gaudebit imagine rerum ,
Magnaque secreto sub pectore sensa revolvat ;
Audiet orantes quos ingeniosa disertæ
Lingua polit sermone ; etenim cum sæpe parenti
Eloquii species Suadæque recurret imago ,
Inclusam in prolem , maternoque aggere septam ,
Vis aliqua et scintilla fluat ; quis enim ausit inanes
Pugnax phantasiæ maternæ dicere vires ?
» Huic ergo invigilet studio , sed et eligat escas
Infanti ; neque enim probet infans omnia rhetor
Pabula . Nolo parens pingui se prona sagina
Obruat , aut duras legat in sua ferula carnes ,
Aut languens sibi sumat olus , stagnive colonos .
Has igitur prægnans epulas tibi mater adopta :
Aut turdum facilem , aut teneræ perdicis alumnus ,
Aut pullos teretes , liquidi vel turturis alas ,
Aut quas Phasis alit volucres , mollesve columbos ,
Aut vitulum frontem cui nondum cornua lunant .
» Temperet unda sitim modico diluta lyæo ,
Ne noceat , tenerosve premat frigentior artus .
Quinetiam exterior species , et stantia circum
Prosint objecta , et facilis præsentia rerum ;
Unde lyras et plectra velim , cantusque , modosque
Audiat , et pictos vernanti gramine campos
Intret , et ambrosios florum furetur odores .
Laurea sarta gerat venturæ præscia proles ,
Et sibi de viridi cæstum componat oliva . »

« Dès que la mère féconde sentira ses entrailles tressaillir, et un enfant mâle se cacher dans son sein, qu'elle prie souvent; qu'elle envoie au Ciel ses fréquents soupirs :
« Donne-moi, ô Père plein de puissance, donne-moi de mettre
» au jour un enfant éloquent; envoie du haut du Ciel
» ces rosées qui rendent les hommes diserts. Tu peux donner

toi, nourrice fidèle, dit l'auteur, à façonner le corps de ton enfant : comme de la cire molle, il se laissera plier entre tes doigts. »

Les vers suivants, Messieurs, sont, vous en jugerez vous-mêmes, d'une très-belle facture. Ils ont été

» des voix éloquentes aux enfants, et faire tomber sur
» eux des langues de feu : qu'une seule goutte de ta puissance
» coule sur lui, et c'est assez. Alors, comme la pluie tombe sur
» l'herbe, comme la rosée matinale touche le gazon, ainsi
» seront les paroles de mon enfant lorsqu'il voudra toucher les
» cœurs ; donc, Dieu puissant, viens, et envoie du Ciel une
» grâce divine. »

» Souvent aussi la mère se plaira à imaginer de grandes choses, et elle roulera seulement dans son cœur de hautes pensées ; elle écoutera les orateurs à la langue diserte et aux ingénieux discours. Après que la mère aura entendu des discours éloquentes, et aura vu passer sous ses yeux l'image de la Persuasion, il en découlera sur l'enfant comme des gouttes et des étincelles ; car qui oserait dire que ce qu'une mère imagine est sans effet sur l'enfant qu'elle porte dans son sein ?

» Qu'elle s'applique donc à ces soins ; qu'elle fasse plus : qu'elle choisisse, à cause de son enfant, sa nourriture ; car notre jeune orateur, encore au sein de sa mère, ne s'accommoderait pas de tous les mets. Je ne veux pas que celle qui le porte, et qui est déjà appesantie sous son fardeau, s'alourdisse encore par des aliments trop gras ; je ne veux pas qu'elle se nourrisse de viandes coriaces ou de légumes sans suc nourriciers, ou de poissons. Mère prudente, voici les mets que je te conseille : la grive tendre, ou le jeune perdreau, ou les poulets, ou les ailes fondantes de la tourterelle, ou ces oiseaux que nourrit le Phase, ou des colombes, ou le jeune veau dont le front n'est pas encore armé de cornes.

» Qu'elle calme sa soif avec de l'eau trempée légèrement

imprimés à Limoges, le 8 mai 1650, par Antoine Barbou, typographe du roi, de la ville et du collège de Limoges (1) :

« At partus jam tempus adest, jam nascitur infans.
Illum fida juva obstetrix; huic mollia membra,
Huic faciles artus, atque ossa sequacia forma.
Nam quamvis habitum vultus, capitisque figuram,
Membrorum situm placidæ vis alma parentis
Finxerit, inque utero cunctos extruxerit artus,
His majus tamen adde decus, melioraque forma,
Ornamenta adhibe; et, si forte inhonesta figura est,
Corrige; nam te, ceræ instar, quocumque sequentur.

de vin, de peur que l'eau seule ne glace les membres délicats de son enfant. Que toutes les formes extérieures, que tout ce qu'elle verra ou touchera soit beau et agréable. Qu'elle entende des lyres et autres instruments mélodieux, des chants et des harmonies. Qu'elle foule des champs couverts de gazons, et respire l'odeur ambroisienne des fleurs. Qu'elle se couronne de guirlandes de lauriers, emblème de sa fécondité, et qu'elle se compose une ceinture avec les rameaux verdoyants de l'olivier. »

(1) Après l'approbation du R. P. Jean Pitard, *provincial* d'Aquitaine, suit le *Permis d'imprimer* délivré par le P. Josset. En voici le texte :

« Tu velim, ANTONI BARBOU, typographe regie, urbis et collegii nostri lemovicensis, secundum facultatem a R. P. Provinciali mihi concessam, imprimas *Rhetoricam* meam, poeticis numeris alligatam, ad decennium a die quo ultimum excusa fuerit, ceteris typographis ab ejus impressione abstinere jussis.

» Lemovicæ, VIII maii ann. M. DC. L.

» PETRUS JOSSET,

» e Societate Jesu... »

» ERGO CAPUT MANIBUS SOLERS COMPONE, futuram
Tot rerum tot opumque domum, *ne sphaerica prorsus*
Illi adsit forma, in justum neve exeat orbem.
Illa quidem multo stat congrua forma cerebro;
Sed non ampla sinu memore est : SIT LONGIOR ERGO ;
INQUE CUCURBITULE SESE PRODUCAT ACUMEN
POSTICA DE PARTE, equidem tunc magna patescit
Aula locusque capax, ubi vis memor ampla quiescit.
At frons, maturæ statio certissima mentis,
Angustos nimium ne castigetur in orbem,
Indicium lenitatis; at extendatur in æquor,
Sed tumidum, qua parte comis et crinibus hæret. »

« Mais voici que le temps de l'enfantement est venu : l'enfant naît. Accoucheuse fidèle, aide-le; façonne-lui des membres élégants, des articulations souples et flexibles. Quoique la nature bienfaisante lui ait donné, dans le sein de sa mère, et le port et la physionomie; quoiqu'elle ait déjà déterminé la forme de la tête et la configuration des membres, toi cependant, de tes mains habiles, ne laisse pas d'ajouter une grâce plus parfaite; *apporte des embellissements nouveaux à la forme naturelle; et, si cette forme n'était pas belle, corrige-la : elle se laissera plier entre tes doigts comme de la cire molle.*

» DONC, NOURRICE FIDÈLE, FAÇONNE LA TÊTE DE TES MAINS HABILES, cette tête qui contiendra plus tard tant de choses et tant de richesses : *qu'elle n'ait pas une forme entièrement sphérique; qu'elle ne se développe pas en un cercle parfait : à la vérité, cette forme va bien à la masse cérébrale; mais elle n'offre pas une place assez vaste pour la mémoire (faculté si nécessaire à l'orateur).*

» QUE LA TÊTE DE NOTRE ENFANT SOIT DONC UN PEU LONGUE; QUE, PAR DERRIÈRE, ELLE AILLE S'ÉTEN-

DANT LÉGÈREMENT EN POINTE, ET COMME LE BOUT D'UNE COURGE : il y aura alors un vaste champ, un lieu spacieux pour loger la mémoire.

» Que le front, demeure certaine de l'intelligence parvenue à sa maturité, ne prenne pas la forme d'un cercle étroit, ce qui est l'indice d'un esprit léger; mais qu'il aille se développant comme une surface plane, mais légèrement renflée du côté où s'implantent les cheveux. »

Voilà donc, Messieurs, les idées qui avaient cours dans notre Limousin, il y a deux cents ans, sur le façonnement des têtes. Au point de vue auquel j'envisage la question, les erreurs phrénologiques contenues dans le passage que vous venez d'entendre sont pour moi de peu d'importance. Gall est devancé : un système de localisation des facultés intellectuelles existe déjà. Le P. Josset place le siège de la mémoire, qualité si indispensable à l'orateur, vers la partie postérieure de la tête : le fondateur de la *crânioscopie*, au contraire, localise cette faculté dans la partie antérieure, au-dessus de l'arcade sourcilière. Qui a tort ? qui a raison ? Je l'ignore ; mais peu m'importe ! Qui pourrait, du reste, se prononcer sérieusement en pareille matière, et donner gain de cause à celui-ci ou à celui-là ? L'observation doit offrir des faits dans un sens comme dans l'autre : dans les sciences qui ne sont pas exactes, tous les systèmes ne sont-ils pas appelés à fleurir tour à tour ?

Il n'y a dans tout ceci, pour moi, de véritablement intéressant que la constatation d'un fait, et le voici : pour augmenter la mémoire de l'enfant, ou pour

tout autre motif, on conseillait, à cette époque, de donner une forme pointue, en arrière, à la tête du nouveau né. A tort ou à raison (des goûts, vous le savez, on ne dispute pas), cette forme était considérée comme l'idéal du beau par le P. Josset, et il la voulait, comme type parfait d'une belle tête, pour son futur *vir bonus, dicendi peritus*, dont il énumère avec détails toutes les qualités.

Le P. Josset exprimait-il dans ces vers une opinion personnelle au sujet de la forme de la tête de l'enfant? Ces idées de localisation de la mémoire vers la partie postérieure, et l'appréciation de la beauté de la tête ainsi conformée, existaient-elles, au contraire, avant lui dans les écoles du Limousin et chez les rhéteurs ou hommes instruits de cette époque? — Je pense qu'il faut admettre cette seconde manière de voir. Les écrivains, en effet, ne font que refléter, en général, les idées de leur siècle : les goûts, quels qu'ils soient, demandent du temps pour s'implanter dans une province; les habitudes, bonnes ou mauvaises, ne sont pas l'œuvre d'un jour.

Il est donc probable que le P. Josset n'a fait, dans sa *Rhétorique*, que reproduire éloquemment ce qui était enseigné avant lui, que donner une forme brillante aux idées de ses devanciers. Les études phrénologiques, du reste, étaient déjà familières, au moyen âge, à plusieurs abbés de notre Limousin. Un de nos plus illustres compatriotes, Mgr Berteaud, évêque de Tulle, dont tout le monde connaît la vaste érudition, assurait dernièrement que, vers 1270, un abbé de Saint-Martial, à Limogès, Bernard Itier, était fort connu et renommé, dans nos pays, pour ses

connaissances approfondies en *crânioscopie*. Un savant historien d'Auxerre du siècle dernier, le modeste abbé Lebœuf, en fait, à ce qu'il paraît, souvent mention dans ses *Chroniques*. Malheureusement je n'ai pu avoir aucun détail sur les œuvres de ce devancier de Gall et de Spurzheim. Ses ouvrages, pas plus que les *Chroniques* de l'abbé Lebœuf, ne se trouvent dans la bibliothèque de notre ville. Je n'ai pu constater qu'une chose, grâce aux *Chroniques servant à l'histoire des Gaules* : c'est que Bernard Itier, abbé de Saint-Martial, vivait à Limoges, en 1270, ainsi que je l'ai noté plus haut.

Si maintenant, Messieurs, vous voulez bien vous rappeler avec moi l'immense influence qu'exerçaient sur leurs alentours, à cette époque, les écoles, les abbayes, les monastères, ne peut-on pas admettre que c'est de là qu'est partie l'idée première de la beauté et des avantages que présente la conformation de la tête pointue vers les régions occipitales? Un professeur de rhétorique qui pouvait faire ainsi un fort beau poème en vingt-deux chants était, sans contredit, un homme instruit, intelligent, qui était et devait être considéré dans son pays, dans ces temps surtout où les lettres et les sciences étaient l'apanage de quelques-uns. Ses manières de voir devaient être appréciées, et ses conseils, brillamment lancés du haut de sa chaire, devaient avoir dans la province du retentissement. Les élèves acceptaient sans conteste les idées du maître : *Magister dixit*, vous le savez, était la formule. Les conseils prenaient vite force de loi ; les enfants du jour devenaient le lendemain des pères de famille : l'idée était transmise, faisait son chemin, et la coutume s'établissait.

Le but avait été marqué : on devait faire en sorte d'obtenir le résultat. Quels étaient les moyens pour y parvenir ? Là encore la voie était tracée, et les conseils du maître formulés avec précision : « *Fida obstetrix, corrige, compone manibus caput; nam te, ceræ instar, quocumque sequetur: sit longior ergo, inque cucurbitulæ sese producat acumen.* »

Il sait bien que ce crâne dont les parties ne sont pas encore soudées entre elles; que cette tête dont les os peuvent momentanément chevaucher les uns sur les autres; qui a pu s'allonger, en se rétrécissant, pour se prêter aux divers phénomènes de la parturition; il sait, dis-je, que cette tête pourra recevoir et conserver, par la soudure des os, le façonnement qu'il aura indiqué. De là, les pressions manuelles et répétées qu'il conseille à l'accoucheuse et à la nourrice de l'enfant. Des pressions manuelles au petit bonnet fortement serré et aux bandelettes prenant leur point d'appui sur le front et la partie postérieure de la tête, il n'y a qu'un pas. Par ces moyens divers, que la mode avec le temps, jusqu'au commencement de ce siècle, avait plus ou moins modifiés, le front était déprimé, devenait même un peu fuyant (bien que ce ne fût pas le but que l'on voulût atteindre); la région occipitale s'aplatissait aussi dans le bas; tandis que la partie supérieure devenait proéminente et plus ou moins pointue. Cette forme allongée, régulièrement décroissante en arrière et en haut, qui fait que la tête ressemble à la pointe d'une courge (*acumen cucurbitulæ*), à un *pain de sucre*, comme on le dit vulgairement de nos jours, était spécialement due à l'action lente mais continue des bandelettes, qui,

méthodiquement appliquées autour de la tête du nouveau né, atteignaient presque, en s'imbriquant de moins en moins, l'extrémité occipitale, pour, de là, revenir prendre leur dernier point d'appui sur le front, où elles étaient fixées. Il eût été difficile, on le comprend, d'obtenir, par les seules pressions manuelles, une forme régulièrement pointue.

Cette habitude, bonne ou mauvaise, de serrer ainsi la tête des enfants était une habitude du pays, cela ne fait pas de doute. Que ce soit à l'influence des maîtres des écoles de Limoges, dont je viens de parler, qu'il faille en attribuer la cause, je le crois aussi, et j'en trouve une nouvelle preuve dans le cercle parfaitement limité autour du chef-lieu de la province, qui fait que l'on n'observe cette forme particulière de la tête que dans une certaine circonscription, ne dépassant pas Bellac vers le nord, s'étendant au midi jusqu'au Bas-Limousin. Les conseils, partis du point central, avaient rayonné à l'entour dans les campagnes, mais, en s'étendant, s'étaient affaiblis peu à peu. Au delà d'une certaine limite, la voix ne s'était pas fait entendre, et, là où la parole du maître n'était pas parvenue, la coutume ne s'était point établie. Quant à l'appréciation de la beauté de cette forme pointue, certainement très-contestable, aujourd'hui surtout, ne peut-on pas dire que chaque pays a sa manière de voir, son goût plus ou moins pervers. Ne serait-il pas étonnant que les vrais amis de l'esthétique pure ne trouvassent rien à reprendre dans les us et coutumes de notre Limousin? Pourquoi nos pères auraient-ils fait exception à la règle commune? De quel droit, en fait de bon goût, serions-nous privilégiés et mieux

doués que nos voisins de la Creuse par exemple ? Tout près de nous, en effet, les femmes, dans les campagnes de la Marche, ne se figurent-elles pas ajouter un charme de plus à leur personne en serrant sous le cou, jusqu'à s'étrangler, les liens de leur bonnet, de manière à allonger la figure en déprimant les tissus, et former un sillon d'une profondeur extraordinaire, bordé de deux énormes bourrelets, derrière lesquels disparaît le lien qui les meurtrit ?

Ce n'est pas seulement en Limousin, Messieurs, qu'on a cherché à façonner mécaniquement la tête des nouveaux nés. Ces coutumes se retrouvent dans des contrées bien différentes, de nos jours comme autrefois. C'est ainsi qu'Hippocrate constate cette habitude chez un peuple de son temps qui n'existe plus aujourd'hui, les *Macrocéphales* ou *Têtes longues*. Le *père de la médecine* détermine la position géographique de cette peuplade par ces mots : *située à la droite du levant d'été, s'étendant jusqu'aux Palus-Méotides*, aujourd'hui la mer d'Azof. Hippocrate nous avait renseignés avec précision : ces contrées sont bien, en effet, celles qu'habitaient les *Macrocéphales*. M. le docteur Bathke vient de mettre ce fait au-dessus de toute contestation dans un curieux *Mémoire* sur les crânes trouvés tout récemment en Crimée, et qui présentaient une forme extrêmement allongée. — De nos jours, comme l'ont observé tous les géographes et les voyageurs, ces coutumes sont encore très-répendues en Amérique, chez les nations sauvages ou à demi policées. Ces peuples affectionnent et finissent par adopter définitivement telle ou telle forme pour la tête de leurs enfants. Aux Antilles, par exemple, les Caraïbes

préfèrent à l'angle droit facial le front plat et fuyant.

C'était, sans doute, à cette peuplade que Marjolin faisait allusion lorsqu'il écrivait, à l'article *Tête* du Dictionnaire en trente volumes, les lignes suivantes :

« Ces différentes formes naturelles de la tête sont, d'ailleurs, modifiées diversement, chez quelques peuples, par des pressions mécaniques qu'ils exercent sur cette partie, dans un sens ou dans un autre, dès le moment de la naissance. C'est ainsi que plusieurs peuplades de l'Amérique, attachant une idée de beauté à l'aplatissement extrême du front, appliquent sur la tête des enfants nouveau-nés une planchette garnie de coton, qu'ils fixent en arrière avec des liens, et produisent cette déformation en exerçant une pression continue sur la partie antérieure de la tête. »
(Vol. XXIX, p. 557.)

Un pareil peuple devrait peu goûter la beauté classique des statues anciennes, dans lesquelles les artistes ne craignaient pas de pousser jusqu'à l'exagération la grandeur de l'angle facial, de le dépasser même, comme dans la statue du Jupiter-Tonnant!

La cause première de la forme particulière de la tête que l'on observe en nos pays devant être rapportée à des procédés manuels, à une influence purement mécanique, comment se fait-il que le vieil adage *sublata causa, tollitur effectus*, ne trouve pas son application, et ne produise pas son effet? Comment se fait-il que, malgré ces coutumes abandonnées, ces formes longues et pointues se retrouvent encore très-souvent chez les nouveaux nés, et persistent chez l'adulte? C'est ici, Messieurs, qu'il faut faire

appel à l'influence héréditaire. L'hérédité nous donne facilement l'explication de ce phénomène : c'est un fait d'observation constant, parfaitement établi, admis par tous les auteurs. En peu de mots, voici ce que l'on observe : une influence extérieure, mécanique ou autre, agissant avec persistance sur un individu, lui imprime un cachet, une forme particulière. Bientôt l'hérédité s'empare de cette configuration due à des agents externes, l'introduit peu à peu, et finit par la transmettre définitivement dans les familles.

Si, des père et mère, un seul présente la conformation contre nature, accidentelle ou volontaire, l'influence héréditaire sera douteuse, mais elle pourra cependant exister, ainsi que la science et l'histoire en offrent quelques exemples. En voici un entre autres : « La famille dès Shandy était renommée, sous Henri VIII, par ses beaux nez ; mais, le bisaïeul de Tristram l'ayant aplati, tous ses descendants eurent des nezcamus (1) ».

Si les deux conjoints offrent la même anomalie, la même particularité physiologique, presque à coup sûr l'enfant présentera le signe caractéristique observé chez ses parents. Les *Nasones*, les *Strabones*, les *Frontones*, etc., étaient des familles romaines dans lesquelles certains caractères distinctifs, rappelés par ces noms, se transmettaient par l'hérédité (2).

(1) *De la Mégalanthropogénésie*, ou l'Art d'engendrer des enfants d'esprit qui deviennent de grands hommes, par le docteur Robert, ouvrage dédié aux membres de l'Institut national de France. Paris, 1803.

(2) Docteur Robert, ouvrage cité.

Voici les lois posées par Maupertuis au sujet de l'hérédité du sexdigitisme :

« On voit que le sexdigitisme se transmet également par le père et la mère ; on voit qu'il s'altère par l'alliance des quintidigitaires, et qu'il doit finir par s'éteindre par des alliances répétées, tandis que cette anomalie se perpétuerait par des alliances où elle serait commune aux deux sexes. » (*Vénus physique et Lettres physiologiques.*)

N'admet-on pas aussi que les femmes chinoises transmettent jusqu'à un certain point à leurs enfants l'étréoussse difforme de leur pied, quel que soit du reste le procédé par lequel ce résultat ait été primitivement obtenu ?

Les femmes de Lima, renommées aussi pour la gentillesse de leurs petits pieds, subissent presque toutes, à ce qu'il paraît, dans leur enfance, l'amputation du petit orteil. D'un autre côté, à ce que l'on dit encore, beaucoup d'hommes adultes, pour se débarrasser de leurs cors, se soumettent à cette désarticulation, fort peu douloureuse depuis l'invention du chloroforme. On prétend même, et cela ne me paraît pas du tout invraisemblable, que de l'union, pendant trois générations, de deux personnes amputées résulte un défaut congénial qui se transmet à tous leurs enfants (1).

Les divers exemples que je viens de citer, bien que pris en dehors du sujet qui nous occupe, pourraient, sans doute, suffire à prouver l'influence héréditaire que j'ai admise comme cause de la transmission dans

(1) *Union médicale* du 7 mai 1859.

les familles de la forme de tête qui caractérise bon nombre d'habitants du Limousin. — Quand on étudie à fond un sujet, en compulsant les auteurs et moissonnant çà et là, il est bien rare qu'on ne finisse pas par faire quelque heureuse trouvaille : presque toujours, en effet, en d'autres temps ou en d'autres lieux, nos pères ont observé ce que nous observons nous-mêmes, ont, comme nous, institué des théories et tiré des déductions. Que de gens de bonne foi peuvent se croire et se croient des *inventeurs* qui n'ont fait que trouver dans leur esprit une idée toute simple, venue à bien d'autres avant eux, ou une explication toute facile et déjà plusieurs fois donnée ! Tant il est vrai que l'homme, depuis des siècles, tourne presque toujours dans le même cercle, que son observation et son intelligence s'exercent à peu près dans le même espace, dont Dieu a fixé les étroites limites ! tant il est vrai enfin qu'il n'y a *guère* rien de nouveau sous le soleil !

En cherchant donc, dans les auteurs anciens et modernes, ce qui a été écrit sur le façonnement des têtes ; en remontant les *siècles*, et dans l'espérance de trouver la source première (comme en tant d'autres choses !), je suis arrivé à Hippocrate, le maître des maîtres en fait d'observation. N'était-il pas naturel de prendre l'avis du *plus illustre des médecins*, de celui dont on a pu dire qu'il était le *miracle de la nature*, l'*astre duquel émanait toute lumière* ? Le *très-divin vieillard* n'a pas failli à sa réputation : il a écrit sur cette matière, noté ce qu'il a observé, et formulé ses appréciations avec la même clarté, la même préci-

sion, la même rectitude d'esprit que dans ses passages les plus fameux. Vous en jugerez vous-mêmes : je transcris textuellement le paragraphe 44, *Des Airs, des Eaux et des Lieux* (1), heureux que je suis de me trouver en communauté d'idées avec le *grand maître*, et d'étayer mon opinion de celle d'un homme *qui ne peut se tromper*, ont dit ses commentateurs ! Cette citation ne devait-elle pas être le plus solide de mes arguments ?

« Je passerai sous silence tous les peuples qui ne diffèrent pas sensiblement des autres, et je vais parler de ceux qui présentent de notables dissemblances, qu'elles tiennent à la nature ou à la coutume. Je commence par les *Macrocéphales*. Il n'est point de peuple qui ait la tête semblable à la leur. Dans le principe, l'allongement de la tête était l'effet d'une coutume ; maintenant la nature prête secours à cette coutume, *fondée sur la croyance que les plus nobles étaient ceux qui avaient la tête la plus longue*. Voici quelle est cette coutume : aussitôt qu'un enfant est mis au monde, pendant que son corps est souple, et que sa tête conserve encore la mollesse. on la façonne avec les mains, on la force à s'allonger en se servant de bandages et d'appareils convenables, qui lui font perdre sa forme sphérique, et la font croître en longueur. Ainsi, dans le principe, grâce à cette coutume, le changement de forme était dû à ces violentes manœuvres ; mais, avec le temps, cette forme s'identifia si bien avec la nature, que celle-ci n'eut

(1) Traduction Daremberg.

plus besoin d'être contrainte par la coutume, et que la puissance de l'art devint inutile. En effet, la liqueur séminale, émanant de toutes les parties du corps, est saine quand les parties sont saines, altérée quand elles sont malsaines : or, si, le plus ordinairement, on naît chauve de parents chauves, avec des yeux bleus de parents qui ont les yeux bleus, louche de parents louches, et ainsi du reste, rien n'empêche qu'on naisse avec une longue tête de parents qui ont une longue tête. Aujourd'hui cette forme n'existe plus chez ce peuple comme autrefois, parce que la coutume est tombée en désuétude par la fréquentation des autres nations. Voilà, ce me semble, ce qui concerne les *Macrocéphales*. »

Dans le curieux passage que vous venez d'entendre, je vous prie, Messieurs, de vouloir bien remarquer surtout ce membre de phrase : *coutume fondée sur la croyance que les plus nobles étaient ceux qui avaient la tête la plus longue*. On avait donc constaté, à cette époque, un certain rapport de cause à effet, ou, si l'on veut, une simple coïncidence entre cette conformation particulière de la tête et le développement des facultés intellectuelles. Il y avait donc avantage à façonner de la sorte la tête des enfants, puisque la *tête longue* était le signe distinctif d'une noble origine. Eh bien ! ne serait-il pas possible que ces idées anciennes, fortifiées de l'appréciation d'un génie tel que celui d'Hippocrate, fussent arrivées, traversant les âges, jusque dans nos écoles du Limousin ? Je dois le dire : cela me paraît probable. — Au xvi^e siècle et au xvii^e, sans remonter plus haut, l'instruction était peu répandue : mais ceux qui savaient savaient bien et savaient beaucoup. A cette

époque, un homme véritablement instruit avait toujours étudié, plus ou moins, les sciences médicales. L'intérêt qu'elles offrent, leur utilité de chaque jour, leur ont, de tout temps, assuré des adeptes dans les corporations religieuses. Les citations latines que je vous ai faites ne sont-elles pas une preuve de ce que j'avance? Le P. Josset était tout au moins un bon hygiéniste. Ses idées sur l'alimentation des femmes enceintes, ses conseils pour le choix d'une nourrice (passage curieux que j'aurais pu également citer si je n'avais craint les longueurs), le prouvent suffisamment. Mais, vous le savez, Messieurs, les traités de médecine n'abondaient pas à cette époque : les œuvres d'Hippocrate, de Gallien, étaient à peu près les seules mais excellentes sources où l'on allât puiser. Tenez donc pour certain que nos jésuites de Limoges avaient lu Hippocrate; admettez aussi que probablement l'appréciation de l'illustre médecin de Cos sur la forme allongée de la tête existait dans les souvenirs du P. Josset lorsqu'il conseillait aux mères de famille, dans sa *Rhétorique*, de donner cette conformation à la tête *flexible* de leurs nouveaux nés. Il y a une trop grande similitude entre ces deux passages pour qu'il ne soit pas permis d'en indiquer le rapprochement. Si l'on m'objectait que la langue grecque, dans ce temps-là, n'était familière qu'à quelques-uns; qu'il n'est pas probable que les œuvres manuscrites d'Hippocrate pussent être très-répondues alors, je répondrais que, dès 1525, une traduction latine en était faite par M.-F. Calvus sur les manuscrits du Vatican, et que ses œuvres complètes, ainsi traduites, furent éditées à Rome et à Bâle l'année suivante (1526). (*Ed. princeps*

in-fol.) Qui pouvait, à cette époque, plus facilement que les membres de la compagnie de Jésus, communiquer avec Rome et le Vatican? La ville éternelle n'était-elle pas la résidence du *général* de la très-puissante congrégation?

La compression des os du crâne et, par conséquent, du cerveau, qui a dû être primitivement exercée, ainsi que je l'ai admis plus haut, a-t-elle pu avoir une influence fâcheuse sur le développement de l'intelligence? Je ne le pense pas. J'admets volontiers, avec M. Cruveilhier, que les variétés que présente la forme du crâne chez les différents individus paraissent dépendre de l'excès de tel ou tel diamètre; mais il faut remarquer que, l'augmentation d'un des diamètres coïncidant presque toujours avec une diminution proportionnelle dans les autres diamètres, il en résulte que la différence absolue du volume du cerveau est peu considérable.

Si quelques auteurs ont admis qu'il existe un rapport réel entre le volume du cerveau et l'intelligence de l'individu; si cette règle est souvent juste en anatomie comparée, il n'en est pas moins vrai qu'elle souffre de très-nombreuses exceptions. Malgré son grand cerveau, l'intelligence du serin, très-médiocre quoi qu'on en puisse dire, ne donne-t-elle pas à ces déductions un éclatant démenti? N'est-il pas également établi que, comparé aux autres parties du corps, le cerveau est plus considérable chez la femme que chez l'homme? Doit-on en conclure que la femme est plus intelligente que l'homme?... « Mais la galanterie ne nous oblige pas, dit Marjolin, à

avancer une pareille erreur, quoi qu'en dise le beau sexe. » En *matière cérébrale* surtout, Messieurs, la qualité l'emporte sur la quantité!

Comme M. Cruveilhier aussi, je n'aurais pas grande confiance dans la mesure occipitale par l'*angle de Daubenton*. Sans développer les raisons sur lesquelles il s'appuie pour rejeter cette méthode, j'adopterai sa conclusion : « Toutes les mesures linéaires, dit-il, appliquées à la détermination de la capacité du crâne sont nécessairement inexactes ». — En résumé, la tête limousine a produit des hommes de peu de valeur, comme aussi des hommes très-éminents ; il semble même qu'il y ait prédominance de ces derniers : presque tous nos hommes illustres, comme s'ils tenaient à honneur d'indiquer hautement leur origine, présentent, en effet, cette conformation.

J'ai entendu, depuis peu, donner de la forme de la tête limousine l'explication suivante : dans nos pays, assurerait-on, les femmes seraient généralement plus grandes qu'ailleurs. Or, en admettant ce principe que *qui gagne en longueur perd en largeur proportionnellement*, il en résulterait que, chez elles, les axes du bassin seraient sensiblement plus petits. — Il faudrait d'abord démontrer la vérité de ces deux propositions, et je ne sache pas que rien de semblable ait été établi par l'observation. — Les plus petites dimensions des détroits du bassin étant constatées, s'ensuivrait-il qu'on dût croire que cette étroitesse est la cause de la forme allongée de la tête de certains enfants ? Ce n'est pas mon avis. Cette influence, toute momentanée, n'est pas admise dans les traités d'accouchement. Les auteurs font, au contraire, remarquer que, aussitôt

que la compression n'existe plus, la tête revient peu à peu à sa forme primitive. Si cette influence existait en effet, on devrait observer des têtes de forme extraordinaire chez les enfants des femmes rachitiques, qui peuvent offrir les déviations du bassin les plus diverses. Rien de semblable n'a lieu cependant. — Je pourrais, à l'appui de ce que j'avance, présenter un grand nombre d'arguments; mais ce serait entrer dans des détails qui conviendraient plutôt à un traité d'accouchement qu'au sujet qui nous occupe. Permettez-moi néanmoins de prendre pour dernière preuve les considérations anatomiques contenues dans le passage suivant, que j'emprunte à Gall :

« Mais, à la naissance, la forme de la tête ne peut-elle pas être changée par suite d'un accouchement laborieux ou des manœuvres inconsidérées des sages-femmes ?

» Quoique la tête du fœtus, comprimée par un accouchement laborieux, cède un peu, la nature a cependant pris des précautions admirables pour assurer la conservation du cerveau. La dure-mère, qui enveloppe cet organe, est fortement attachée au crâne, et empêche les os de chevaucher beaucoup. Les prolongements de la dure-mère connus sous le nom de *falx* et de *tentorium* contribuent également à garantir les parties cérébrales. Le crâne présente une voûte, forme qui oppose la plus grande résistance. Les os du crâne sont flexibles ou élastiques. Enfin le cerveau lui-même est un corps vivant, et son élasticité naturelle est agitée par le mouvement continu d'élévation et d'abaissement que la circulation du sang lui communique. Par conséquent, une com-

pression passagère, qui n'agit pas trop violemment, ne change pas la forme que l'organisation primitive a décidée. »

M. Malgaigne a, de nos jours, repris la même démonstration anatomique. — « Si on examine les choses de près, dit aussi M. Cazeaux, on s'assure facilement que la membrane intermédiaire aux pariétaux est trop solide pour se laisser allonger, et trop étroite pour permettre un chevauchement notable. Bien plus, le plus ordinairement, elle tient ces deux os tellement serrés que le bord supérieur de l'un déborde l'autre, et qu'il y a sur les têtes sèches un véritable chevauchement normal (1). »

Je dois, en terminant, constater le fait suivant : c'est que la forme de la tête limousine se retrouve aujourd'hui bien plus dans les campagnes qu'à la ville. Les chapeliers, juges compétents en pareille matière, s'accordent sur ce point. Ils ont également remarqué que les coiffures qu'ils livrent aux gens de la campagne sont sensiblement plus petites. Ces faits s'expliquent naturellement : c'est, en effet, dans les campagnes que se conservent le plus long-temps les coutumes et les traditions ; elles sont ensuite bien moins soumises que les villes à l'influence du croisement des races : nos paysans, vous le savez, se marient entre eux, tandis que l'industrie, le commerce et mille autres raisons attirent dans les grands-centres populeux, où ils finissent par s'établir, des

(1) Cazeaux, *Traité d'accouchement*, 5^e édition, p. 214.

individus de pays très-différents. Quant à la petitesse des coiffures fournies par nos chapeliers de la place des Bancs, par exemple, qui ont à peu près seuls le privilège de coiffer nos campagnards, ne peut-on trouver l'explication de cette différence dans l'habitude qu'ont nos paysans de porter leur chapeau tout à fait sur le derrière de la tête? Le diamètre occipito-bregmatique est, en effet, beaucoup plus court que le diamètre fronto-occipital, et c'est ce dernier qui mesure la longueur de l'ovale du chapeau des citadins, qui se coiffent toujours, comme vous le savez, Messieurs, plus ou moins en avant sur la région frontale.

*(Extrait du Compte-Rendu des travaux de la xxvi^e session
du Congrès scientifique de France. — 3^e section : sciences
médicales.)*

